

Prêcher aux citoyens, évaluer leurs comportements, éduquer leurs mœurs au moyen âge : réception des standards européens dans l'espace géographique de la Suisse actuelle

Autor(en): **Schmidt, Hans-Joachim**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte = Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle = Rivista svizzera di storia religiosa e culturale**

Band (Jahr): **107 (2013)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-390545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Prêcher aux citoyens, évaluer leurs comportements, éduquer leurs mœurs au moyen âge Réception des standards européens dans l'espace géographique de la Suisse actuelle

Hans-Joachim Schmidt

Dès le XIII^e siècle, des prédicateurs d'adressèrent aux laïcs mettant ainsi fin à une situation déplorée par maints synodes et notamment par le quatrième concile de Latran en 1215, qui devaient constater une lacune énorme quant au savoir religieux et aux défauts moraux des fidèles dus au manque d'informations qu'ils avaient l'occasion d'obtenir.¹ Face aux menaces des hérésies que les instances hiérarchiques de l'Eglise devaient constater et envers lesquelles elles entreprirent des mesures oppressives par le déclenchement des guerres et par la création de procédures juridiques,² une nouvelle approche fut considérée comme nécessaire. Celle-ci consistait à entrer en contact plus étroit avec les fidèles, compensant ainsi des déficits de la cure d'âme ressentis surtout dans les villes. Des voix s'élevèrent au début du XIII^e siècle qui plaignaient une débâcle générale de la Chrétienté en Occident. Le chanoine érudit Raoul Niger craignait déjà en 1188, juste après la chute de Jérusalem aux mains du sultan Saladin, que le danger ne vînt pas de l'extérieur, par les attaques des adeptes de Mahomet, mais par la décadence à l'intérieur de l'Eglise. Au lieu de combattre les infidèles musulmans et de déclencher une nouvelle croisade, il valait mieux défendre l'Eglise contre les attaques des hérétiques, qui en Occident menaçaient de la mettre en ruine.³ Jacques de Vitry, expert aussi bien des affaires de la Terre Sainte que de maintes régions en Europe, dépeignit juste au tournant au XIII^e siècle la décadence de l'Occident, qui détruisait la tête et les membres, ce qui donnait libre cours aux

¹ Constitutiones concilli quarti Lateranensis una cum commentariis glossatorum, éd. Antonio García y García (Monumenta iuris canonici. Series A: Corpus glossatorum 2), Città di Vaticano 1981, 58 sq.

² Jörg Oberste, *Der «Kreuzzug» gegen die Albigenser. Ketzerei und Machtpolitik im Mittelalter*, Darmstadt 2003; Peter Segl (Ed.), *Die Anfänge der Inquisition im Mittelalter* (Bayreuther Historische Kolloquien 7), Cologne/Vienne 1993.

³ Radulphus Niger, *De re militari et triplici via peregrinationis Ierosolimitane*, éd. Ludwig Schmugge (Beiträge zur Geschichte und Quellenkunde des Mittelalters 6), Berlin/New York 1977, 42, 192 sq.

hérétiques qui se répandaient en France et en Italie et y avaient déjà anéanti les fondements de l'Eglise.⁴ Le pape Innocent III, lui aussi, déplora l'effondrement de l'Eglise, notamment dans le sud de la France, où les hérétiques cathares, qui, auparavant, avaient agi en secret, osaient alors montrer leurs obscénités en public.⁵ Les textes de la biographie de Saint François racontaient le rêve du pape Innocent III voyant l'église de Latran s'écrouler, mais finalement sauvé par François.⁶ La nécessité de réagir fut ressentie. La conscience d'être confronté à une menace était récurrente. Les villes étaient considérées comme des lieux où fourmillaient les gens ne cherchant que des profits économiques, prêts à se jeter aux amusements superflus, à s'adonner à des perversités et se désintéressant de leur salut éternel.⁷ Les parents manquaient à instruire leurs enfants dans la foi chrétienne et ne se souciaient que de leur inculquer les futilités mondaines. Les gens n'étaient des chrétiens que par le nom, sans substance véritable et sans volonté sincère d'adhérer à la foi divine. Ceci était l'opinion du franciscain Thomas de Celano. Il continuait: «Ainsi tous, par l'esclavage volontaire, deviennent des esclaves du pêché; ils utilisent leurs membres comme des armes de l'injustice, ils ne représentent pas par leur mode de vie les insignes de la religion chrétienne.»⁸

Face à ce point de vu pessimiste de maints auteurs ecclésiastiques, une approche optimiste se faisait jour en concevant des ripostes efficaces en vue de remédier les failles de la vie des chrétiens. Jacques de Vitry considérait la prédication, comme celle de Fulque de Neuilly, comme l'action la plus appropriée pour reconvertir ses compatriotes. Jacques conseillait la propagation des connaissances religieuses qui devraient être appropriées au contexte social et économique, caractérisé par l'essor des villes, par un capitalisme naissant et par des aspirations accrues de laïcs voulant participer au savoir religieux. La salvation de «l'Occident» était à l'ordre du jour. Le moyen d'y arriver était la prédication.⁹

La prédication devait corriger les lacunes aussi bien dans le domaine du savoir du dogme que dans celui du comportement moral. Et, en effet, elle acquit dès le début du XIII^e siècle, notamment par la création des ordres franciscains et dominicains, une ampleur jamais constatée auparavant, devenant une pratique usuelle qui engendra beaucoup de textes, transmis par un très grand nombre de manuscrits et qui dépassait celui de tout autre genre textuels. Les sermons peu-

⁴ Jacques de Vitry, *Historia occidentalis*, éd. John F. Hinnebusch (*Spicilegium Friburgense* 17), Fribourg (Suisse) 1972, 73–77.

⁵ *Die Register Innozenz' III*, 7 vols, éd. Otto Hageneder etc (*Publikationen des Historischen Instituts beim Österreichischen Kulturinstitut in Rom* 2/1), Graz/Cologne/Vienne 1968, vol. 7, 97, 122–126, 128 sq.

⁶ Le plus ancien texte relatant le rêve: La «*Legenda trium sociorum*» éd. T. Desbonnet, in: *Archivum Franciscanum Historicum*, 67 (1974), 38–144, 99 sq.

⁷ Hans-Joachim Schmidt, *Societas christiana in civitate. Städtekritik und Städtelob im 12. und 13. Jahrhundert*, in: *Historische Zeitschrift*, 257 (1993), 297–354.

⁸ Thomas de Celano, *Vita prima*, in: *S. Francisci Assisiensis vitae et miracula auctore fr. Thoma de Celano*, éd. E. Alençon, Rome 1906, 1–152, 5 sq.

⁹ Jacques de Vitry, *Historia* (voir note 4), 158 sq.

vent être considérés comme des «mass media» du moyen âge, et cela non seulement par le grand public auquel les prédicateurs délivraient leur message, mais également par la large diffusion et quantité de textes et de manuscrits qui servaient d'une part à conserver la mémoire des prédications effectives mais, plus important encore, à propager des modèles à imiter par d'autres prédicateurs. L'étendue de la réception des textes des sermons constitue un atout pour toute recherche d'envergure concernant les mentalités, mais en même temps l'énorme masse des documents empêche jusqu'à aujourd'hui une analyse pertinente sur la base de ce genre de source puisqu'elle ne pouvait être entreprise que grâce à des moyens financiers et personnels énormes conformes à l'abondance documentaire.¹⁰

La grande diffusion des manuscrits de sermons les mettent tous sur un plan géographique généralisé qui dépasse les cadres régionaux et locaux de sorte que les différents textes eurent une signification à l'ensemble de l'Europe occidentale où les copies circulaient et étaient conservées. Non seulement les déplacements des prédicateurs, mais la diffusion des manuscrits assuraient une audience et une réception généralisée ce qui d'ailleurs était un but affirmé dès le début des prédications de masse. En vue de ce même but, fut adoptée une pratique de copie, utilisant les *peccia*, qui consistait à produire durant un laps de temps assez court une grande quantité de copies, effectuée grâce à la séparation des manuscrits en plusieurs parties et leur reproduction simultanée, permettant ainsi la création de multiples répliques envoyées aux institutions dédiées aux prédications, à savoir aux couvents, aux collégiales, aux universités, ainsi qu'à de grandes paroisses.¹¹ Les contrées, aujourd'hui sises en Suisse, participaient évidemment à cette floraison des textes, à leur transcription et surtout à leur réception. Les sermons créaient un standard d'informations qui devaient être mises à la disposition de tous les chrétiens en Occident. La Suisse, échappait-elle des évolutions et des innovations qui étaient devenu un standard européen? Le fait que les intentions même des prédicateurs furent de s'adresser à tous les Chrétiens, de ne laisser aucune région en dehors de leurs activités, d'assurer que le salut d'âme de chacun était bien pris en charge, bref l'impulsion missionnaire, ne tolérait pas d'exclure qui que ce soit et où que ce soit de l'effort de porter un message apte à faire face aux maux pressentis par les moralisateurs dans le domaine de la vie urbaine. Effectivement, l'aire géographique qui englobait la Suisse actuelle fit partie prenante à cet essor de la prédication en Europe. Une spécificité régionale faisant défaut, il s'agit d'esquisser ici la pénétration des pratiques dévotionnelles et des procédures de cure d'âme qui assuraient à l'espace de la Suisse actuelle la participation à une uniformisation englobant l'ensemble de l'Europe occidentale

¹⁰ Nicole Bériou, Les sermons latins après 1200, in: Beverly Mayne Kienzle/Réné Noël (Ed.), Sermons (Typologie des sources du moyen âge occidental 81–83), Turnhout 2000, 363–447.

¹¹ David D'Avray, The Preaching of the Friars. Sermons diffused from Paris before 1300, Oxford 1988; id., Medieval Marriage Sermons. Mass Communication in a Culture without Print, Oxford 2001.

de sorte que toute velléité d'en déduire une «Sonderfall» ne peut que faillir d'autant plus que la vie religieuse y découlait des liens s'orientant soit vers une organisation diocésaine du clergé séculier, soit sur une structuration provinciale des ordres mendiants qui ne tenaient pas compte des évolutions politiques caractérisées par les conflits et les collaborations entre des communautés rurales et citadines et les principautés notamment des Habsbourg et des Savoie.¹² Une pratique européenne généralisée de la prédication ainsi que leur contenu, leur réception et leur conservation textuelle laissaient des traces dans la documentation disponible en Suisse reflétant une disponibilité effective des pratiques et des textes de sermon dans cette région.

Deux procédés contribuaient à faire profiter à l'espace de la Suisse actuelle la réception des textes des prédications: la circulation et la reproduction des manuscrits et le transfert du personnel des prêcheurs. Prêcher aux citoyens était en Suisse, pas moins que dans d'autres régions de l'Europe occidentale, une tâche à laquelle s'adonnaient des prêtres qui, étant membres des ordres mendiants, n'étaient pas astreints à un couvent, mais bien au contraire, appliquaient une vie itinérante.

Les sermons avaient la fonction de dispenser le savoir, et ce savoir ne consistait pas uniquement à expliquer les vérités dogmatiques chrétiennes et les significations des textes saints ou de la liturgie, mais aussi à contribuer à une interprétation de la réalité sociale, économique et politique pour en déduire une éthique propre aux circonstances de la vie des auditeurs.

Les instruments que les prédicateurs utilisaient étaient les encyclopédies qui ont été écrites dans le but justement de mettre à disposition des informations précises sur les réalités du monde.¹³ Le franciscain Bartholomé l'Anglais exposait dans son livre *De rerum proprietatibus* un savoir qui combinait entre autres les données géographiques et des vertus. Cette combinaison devrait approcher les prédicateurs du milieu local et des circonstances de vie de leurs auditeurs. Le livre était bien présent en Suisse, aujourd'hui conservé dans des bibliothèques sur place, sans pourtant laissant des traces irréfutables de leur provenance originale, mais, tenant compte de l'acquisition des manuscrits dans l'aire environnante des institutions, indiquant une présence médiévale bien située entre le Rhin

¹² Ernst Tremp, Les réseaux monastiques, in: Agostino Paravicini Bagliani etc. (Ed.), Les pays romands au moyen âge, Lausanne 1997, 149–170; Helmut Maurer, Le christianisme en Suisse alémanique des origines à la fin du premier millénaire, in: Guy Bedouelle/François Walter (Ed.), Histoire religieuse de la Suisse. La présence des catholiques (Studia Fribourgensia 86. Series historica 1), Paris 2000, 23–26; Franco Morenzoni, Évangélisation et organisation ecclésiastique de la Suisse romande des origines au début du XIVe siècle, *ibid.*, 27–50.

¹³ Christel Meier, Grundzüge der mittelalterlichen Enzyklopädie. Zu Inhalten, Formen und Funktionen einer problematischen Gattung, in: Ludger Grenzmann/Karl Stackmann (Ed.), Literatur und Laienbildung im Spätmittelalter und in der Reformationszeit, Stuttgart 1984, 467–500.

et les Alpes.¹⁴ La diffusion de l'encyclopédie du dominicain Vincent de Beauvais, *Speculum maius*, était en Europe du bas moyen âge encore plus large; des copies étaient faites et disponibles aussi en Suisse.¹⁵

L'interprétation de la situation concrète de la vie quotidienne était considérée comme primordiale. Thomas de Chobham, chanoine de Salesbury, qui écrivait au début du XIII^e siècle un manuel de prédication, avançait même l'idée qu'une formation des mœurs devait primer sur l'enseignement de la foi parce qu'à son époque ses contemporains étaient tous des chrétiens croyants mais défailant dans les comportements de la vie familiale, économique et sociale. Certes, il négligeait les mouvements hérétiques et considérait l'implantation de l'orthodoxie catholique comme acquise; pourtant il insistait pour que les prédicateurs fassent appel à la raison naturelle pour garantir l'ordre social. Mais cela ne suffisait pas. La médecine du verbe de Dieu, elle aussi, contribuait à l'élaboration d'un consensus des valeurs qui devaient assurer la cohésion sociale.¹⁶ L'incitation à une évaluation des comportements des gens de ville était un succès et trouvait des adeptes.

Le nouveau style de prédication, caractérisé par le souci de tenir compte des réalités concrètes de la vie quotidienne, fut favorisé en Europe occidentale par la naissance des ordres mendiants qui s'attribuaient la tâche d'instruire les laïcs en sorte que leurs modes de vie se conforment aux prescriptions de l'Eglise. L'essor d'une économie de marché réclamait de nouvelles réponses pour intégrer celle-ci dans le cadre des comportements considérés comme justifiés; il n'était plus approprié qu'une réfutation pure et simple des pratiques commerciales usuelles telles que la quête de profits, les échanges monétaires et aussi des prêts à intérêt, afin de ne pas exclure de larges portions de la population chrétienne de la communauté des fidèles.

Les chroniqueurs rapportaient que même François d'Assise imitait la rhétorique des marchands et des citadins, lorsqu'il s'adressait à eux. Il parlait non selon les règles d'un sermon, mais selon un discours devant une assemblée com-

¹⁴ Bartholomaeus Anglicus, *De rerum proprietatibus*, Frankfurt 1601; les manuscrits conservés à la Stiftsbibliothek Einsiedeln, Codex 299 (192); Solothurn, Zentralbibliothek, Cod. S 383, fol. 110r–119r; Charles Lohr, *Aristotelica helvetica* (Scrinium Friburgense. Sonderband 6), Freiburg/Schweiz 1994, 176; Christel Meier, *Enzyklopädischer Ordo und sozialer Gebrauchsraum. Modelle der Funktionalität einer universalen Literaturform*, in: id. (Ed.), *Die Enzyklopädie im Wandel vom Hochmittelalter bis zur frühen Neuzeit. Akten des Kolloquiums des Projekt D im Sonderforschungsbereich 231*, Münster 29 nov.–1er déc. 1996 (Münstersche Mittelalter-Schriften 78), Munich 2002, 511–532.

¹⁵ Vincent de Beauvais, *Speculum maius*, 4 vols, Paris 1624; manuscrits: Kantonsbibliothek St. Gallen, Vadianische Sammlung Ms. 455; Monique Paulmier-Foucart/Marie-Christine Duchenne, *Vincent de Beauvais et le grand miroir du monde*, Turnhout 2004.

¹⁶ Thomas de Chobham, *Summa de arte praedicandi*, éd. Franco Morenzoni (*Corpus Christianorum. Continuatio medievalis* 82), Turnhout 1988, 15, 139, 143; Franco Morenzoni, *Des écoles aux paroisses. Thomas de Chobham et la promotion de la prédication au début du 13^e siècle* (Collection des études augustinienes. Série moyen âge et temps modernes 30), Paris 1995.

munale et selon un entretien fait face aux clients sur le marché.¹⁷ Ce n'était pas uniquement le style, mais le contenu qui distinguait la prédication des frères mendiants. Pour évoquer encore une fois François d'Assise, son biographe Thomas de Celano écrivait qu'il s'adressait à ses auditeurs en incitant au maintien de la paix dans la ville: toutes les disputes devaient être abandonnées, les conjurations exclues, les autorités citadines acceptées.¹⁸ Un texte, attribué faussement à Bonaventure, donc jouissant d'une grande autorité, prétendait que François lui-même a été avant sa conversion un marchand et qu'il était familier au milieu économique urbain.¹⁹

Antoine de Padoue, ce célèbre prédicateur franciscain, dont les descriptions de sa vie glorifiaient ses activités pastorales, prêchaient aux citadins la paix citadine, la libération des prisonniers de guerre, la restitution des biens acquis par le vol et par l'usure, la réconciliation entre voisins et adversaires politiques, la reconversion professionnelle des prostituées.²⁰ Le personnage d'Antoine de Padoue en tant que prédicateur et fustigateur des usuriers était bien présent dans le couvent de son ordre à Fribourg. Le retable, peint par Jean Fries en l'an 1506 et commandité par les frères Mineurs de Fribourg,²¹ mettait en scène Antoine, monté sur une balustrade surélevée à l'extérieur de l'Eglise, qui attirait une grande foule dont les personnages sont représentés en premier plan par des femmes et en arrière plan par des hommes. La mise en scène de l'usurier défunt, en proie au diable, trouve son équivalent dans le deuxième retable qui montre le transfert miraculeux du cœur du pêcheur à son coffre, rempli de sa monnaie amassée. L'architecture des bâtiments et la riche décoration des vêtements ne reflètent pas uniquement l'ambition du peintre, mais aussi l'intention de localiser la scène dans un environnement urbain. La question si le retable fait une réminiscence à la campagne de prédication du dominicain aragonais Vincent de Ferrer en Suisse occidentale une centaine d'années auparavant en 1404 et à son séjour à Fribourg en mars de cette année, comme Mme. Utz-Tremp l'a démontré,²²

¹⁷ Thomas de Spaletto, *Historia pontificum Salonitanorum et Spalatinorum*, in: *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, vol. 29, éd. H. Heinemann, Hannover 1892, 568–598, 580.

¹⁸ Thomas de Celano, *Vita secunda*, in: *Analecta franciscana sive chronica aliaque varia documenta ad historiam Fratrum Minorum spectantia*, vol. 10, Quaracchi/Florence 1926–41, 147–268, 153, 193, 194, 224, 225, 240.

¹⁹ Bonaventura, *Ars praedicandi*, in: id., *Opera omnia*, vol. 9, Quaracchi 1901, 8–21; Jean Longère, *La predication médiévale*, Paris 1983, 198 sq.

²⁰ C. Cangini, *San Antonio da Padova oratore*, in: *Studi Francescani*, 29 (1932), 403–428; id., *La tecnica e l'indole del sermone medievale ed I sermoni di San Antonio da Padova*, ibid., 31 (1943), 68–90, 193–224; Sempronius Clasen, *Über die Predigtweise des Antonius von Padua*, in: *Wissenschaft und Weisheit*, 16 (1953), 101–121; Roberto Rusconi, *Predicazione e vita religiosa nella società italiana da Carlo Magno alla Controriforma (Documenti della storia 30)*, Turin 1981, 142–145.

²¹ Kathrin Utz-Tremp/Verena Villiger, *Antonius Altar*, in: Verena Villiger/Alfred A. Schmid (Ed.), *Hans Fries. Ein Maler an der Zeitenwende*, Zürich 2001, 150–157.

²² Kathrin Utz-Tremp, *Ein Dominikaner im Franziskanerkloster. Der Wanderprediger Vincenz Ferrer und die Freiburger Waldenser (1404). Zu Codex 62 der Franziskanerbibliothek*, in: Ruedi Imbach/Ernst Tremp, *Zur geistigen Welt der Franziskaner im 14. und 15. Jahrhundert. Die Bibliothek des Franziskanerklosters in Freiburg/Schweiz (Scriinium Friburgense*

n'est pas à discuter ici. Plus important pour notre thématique est le résultat de ses recherches qui montre que Vincent Ferrer, outre à défendre la légitimité du pape Benoît XIII contre les prétentions du pape résidant à Rome, insistait à défendre toute perception des intérêts au capital prêté. Frédéric d'Amberg, originaire du couvent du lieu de ce nom, situé en Palatinat supérieur, et guardian du couvent franciscain de Fribourg au début du XVe siècle fit une transcription de ses sermons qui dut servir de modèle à suivre par d'autres prédicateurs.²³



Image 1: Hans Fries, extrait de l'image du retable Saint Antoine, Eglise des Cordeliers, Fribourg

La rigueur imposée par Vincent Ferrer différait tout de même des exigences promulguées par d'autres prédicateurs quant aux pratiques commerciales. Déjà à partir du XIII^e siècle une certaine réserve s'était imposée afin que les prédicateurs ne perdent pas contact avec les commerçants soupçonnés de s'adonner à

6), Freiburg/Schweiz 1995, 81–100; id., Hérétiques ou usuriers? Les Fribourgeois face à Saint Vincent (Début du 15e siècle), in: *Mémoire dominicaine*, 7 (1995), 117–137; id., *Predigt und Inquisition. Der Kampf gegen die Häresie in der Stadt Freiburg (erste Hälfte des 15. Jahrhunderts)*, in: Paul-Bernard Hodel (Ed.), *Mirificus praedicator. A l'occasion du sixième centenaire du passage de Saint Vincent Ferrer en pays romand. Actes du colloques d'Estavayer-le-Lac, 7–9 oct. 2004* (Institutum historicum Fratrum Praedicatorum Romae. *Dissertationes historicae* 32), Rome 2006, 205–232.

²³ Roberto Rusconi, Vincent Ferrer e Pedro de Luna. Sull'iconografia di un predicatore fra due obediienze, in: *Conciliarismo, stati nazionali, inizi dell'umanesimo. Atti del 25 convegno internazionale dell'Accademia Tudertina del Centro di Studio sulla spiritualità medievale*, Todi, 9–12 ott. 1988, Spoleto 1990, 213–233.

des pratiques illicites. L'impassibilité de Vincent devrait être attribuée à son appartenance à l'observance stricte des Franciscains et probablement à son zèle intransigeant de se présenter comme le plus ardu défenseur des valeurs religieuses dans le contexte des luttes féroces entre les deux prétendants à la dignité papale durant le Grand Schisme d'Occident. Le militantisme de Ferrer se traduisait par une critique plus acerbe qu'usuelle contre les pratiques commerciales pour ne pas entacher le prestige des défenseurs du pape Benoît XIII et pour faire face à une attitude qui se propageait en Occident de se désintéresser de la légitimité des deux prétendants papaux pour ne plus se concentrer que sur la dévotion concrète des fidèles en se distanciant de toute considération institutionnelle, une attitude qui fut notamment prônée par les critiques de papes, parmi eux Mathieu de Cracovie, Simon de Cramaud, Guillaume de Wicliff ou Jean Hus, mais aussi par les adeptes de la *devotio moderna*.²⁴

Pourtant, une appréciation finalement bienveillante des comportements commerciaux fut élaborée notamment par des frères franciscains. Jean Pierre Olivi composa à la fin du XIII^e siècle un ouvrage sur les échanges, le prix et la restitution des biens illégalement acquis dans lequel il réfutait le concept même d'un prix juste, basé sur la qualité inhérente de la marchandise, mais proposait une justification du prix qui devait être le résultat d'un commun accord entre vendeur et acheteur, qui, les deux, optimisaient leurs avantages réciproques par un contrat conclu selon leur volonté. Un éventuel écart du prix juste n'avait plus de sens. Jean Pierre avançait même au début de son livre que vouloir imposer un prix pré-établi à des échanges de marchandise reviendrait à accuser la totalité des commerçants, ce qui ferait dommage non seulement au bon déroulement de l'économie, mais, pire, mettrait en danger l'acceptation des enseignements ecclésiastiques parmi les marchands. On devrait donc abandonner une règle trop stricte, issue des théories des théologiens et canonistes fustigeant l'appétit de profit des marchands, et faire adapter les préceptes à enseigner aux citadins à leur propre comportement. La réception du traité d'Olivi dépassait largement le sud de la France et contribuait non uniquement à approfondir la conception des mécanismes économiques, mais influençait la moralisation des comportements de citadins et cela malgré le fait qu'Olivi passait sous le verdict d'hérésie. Les prédicateurs puisaient dans le fonds ses conceptions, libérant ainsi le comportement des acteurs de la vie économique des restrictions moralisatrices contraignantes et proposant une justification du profit.²⁵

²⁴ Giuseppe Alberigo, *Chiesa conciliare. Identità e significato del conciliarismo* (Ricerche di scienze religiose 19), Brescia 1981.

²⁵ Jean Pierre d'Olivi, *Un trattato di economia politica francescana: il «De emptionibus et venditionibus, de usuris, de restitutibus»*, éd. Giuseppe Tudeschini (Istituto storico italiano per il medio evo. Studi storici 125–126), Rome 1980; A. Sicciani, *La mercatura e la formazione del prezzo nella riflessione teologica medievale* (Accademia dei Lincei. Memorie. Classe di scienze morali, storiche e filologiche 8/2073), Rome 1977; Sylvain Piron, *Marchands et confesseurs. Le traité des contrats d'Olivi dans son contexte* (Narbonne, fin XIIIe–début XIVe siècle), in: *L'argent au moyen âge. 28^e Congrès de la S.H.M.E.S.*, Cler-

Cet aggiornamento aux évolutions économiques de l'époque du moyen âge tardif n'était donc pas un fait isolé de ce frère franciscain appartenant à la mouvance des spirituels. Le prédicateur allemand Berthold de Ratisbonne prôna, durant ses campagnes de prédication à la fin du XIII^e siècle, l'utilité des marchands par le fait qu'ils augmentaient, en échangeant les denrées et en les transportant d'un lieu à un autre, le bien-être de tous les Chrétiens. Il était, selon lui, tout à fait légitime de tirer profit de cette activité. La condamnation du gain commercial, élaboré par Pierre Lombard dans ses Sentences et repris par maints exégètes de cette compilation, n'avait plus de place. Berthold exprimait même l'idée que le prêt monétaire méritait un gain, donc une rente qui était calculée selon le temps durant que la somme était mise à disposition. Donc, les profits qui résultent de l'investissement d'un capital étaient acceptés.²⁶ L'existence même du riche fut acceptée par ce prêcheur franciscain, qui, par un inversement des mots bibliques, invoquait dans un de ses sermons latins, mis sous le titre *de omnibus divitibus et pauperibus*, l'option à la salvation: *benedictus dives qui invenitur sine macula*. Certes, très peu de riches arriveraient à obtenir le salut éternel, mais ceci ne serait pas moins valable pour les pauvres; donc la critique aux procédés économiques n'impliquait nullement une incitation à une correction des inégalités sociales et à une répartition plus équitables des richesses.²⁷

Les préceptes de ces deux Franciscains reprenaient la théorie contractuelle selon le droit civil romain. Mais ce transfert d'idée dans la sphère de théologie morale créa à partir du XIII^e siècle une nouvelle approche aux faits de l'économie.²⁸ Les textes des sermons de Berthold de Ratisbonne circulaient aussi en Suisse, ce qui est indiqué par les manuscrits qui y furent copiés et conservés.²⁹ Le sujet du riche commerçant qui, malgré les péchés usuels propres aux marchands, était considéré comme propice à obtenir le salut éternel était bien présent dans ses prédications. Le franciscain Frédéric de Amberg, guardian du couvent de Fribourg au tournant au XV^e siècle, en possédait un exemplaire, écrit d'une

mont-Ferrand 30 mai–1^{er} juin 1977) (Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public. Série Histoire Ancienne et Médiévale 51), Paris 1998, 289–308, notamment 290–292.

²⁶ Anton Emanuel Schönbach, Studien zur Geschichte der altdeutschen Predigt, vol. 5: Die Überlieferung der Werke Bertholds von Regensburg (Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch-historische Klasse 157,7), Vienne 1906, 3–14, 159–161; Berthold von Regensburg, Deutsche Predigten, éd. Dieter Richter (Kleine Prosadenkmäler des Mittelalters 5), Munich 1968, vol. 1, 13, 18–20, 24–26, 65–67, 323–333, 359, 403.

²⁷ Berlin, Staatsbibliothek Ms. Lat. 739, fol. 40r–41r.

²⁸ J. Höffner, Der Wettbewerb in der Scholastik, in: Ordo. Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft, 5 (1953), 101–202; James W. Baldwin, The Medieval Theories of the Just Price. Romanists, Canonists and Theologians in the 12th and the 13th Centuries, Philadelphia 1959; Amieto Spicciano, La mercatura e la formazione del prezzo nelle riflessioni medioevali (Atti Accademia dei Lincei. Memorie. Classe di scienze morali, storiche e filologiche 8), Rome 1977.

²⁹ Fribourg, Couvent des Cordeliers, Ms. 117 I, Ms. 117 II; St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 966.

écriture sobre et bien ordonnée, donc bien lisible, et utilisait intensivement les deux volumes du manuscrit de ces sermons et y insérait ses propres annotations.³⁰ Celles-ci étaient moins un commentaire du texte qu'une explication de l'usage pratique des différents sermons destinés à être présentés lors de différentes dates de fête de l'année liturgiques et à différentes occasions. Ainsi, y était décrite la performance orale des textes écrits par une table des matières et un abrégé du contenu, qui devait faciliter le choix fait par le prédicateur des différents sermons proposés. Un index alphabétique indiquait des mots-clés comme *cari-tas, delitiae corporalis et spirituales, eleemosyna, fides, iusticia, laborare in festivitibus, pauperes et infirmos diligere debeamus*.

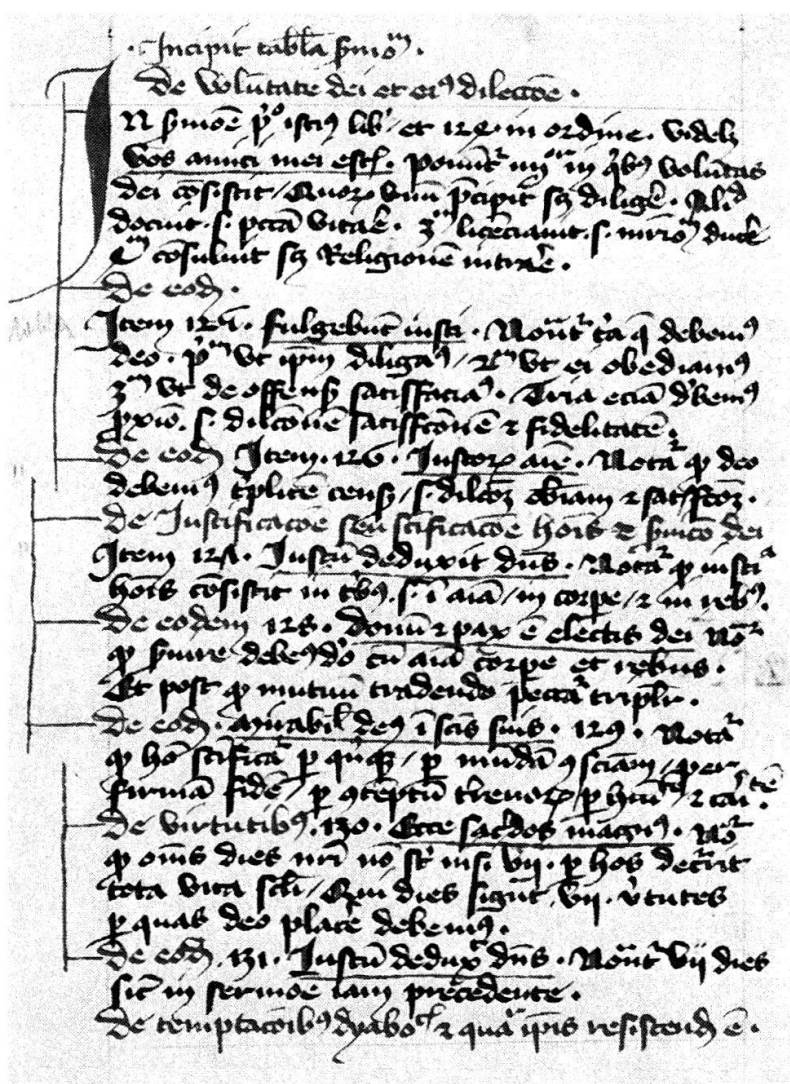


Image 2: Ms. Couvent des Cordeliers, Ms. 117 II, fol. 273v

³⁰ Couvent des Cordeliers de Fribourg, Ms. 117 I, fol. 243r–265v; Ruedi Imbach, Die philosophische Bedeutung der Büchersammlung Friedrichs von Amberg, in: Zur geistigen Welt (voir note 22), 25–44.

Les invectives, si bien répétées, contre les *raptores* ne peuvent pas être interprétées comme une critique fondamentale contre les pratiques contemporaines des marchands, mais comme une mise en garde contre toutes sortes d'abus qui pouvaient être commis par chacun des citadins, aussi bien par des ouvriers employés, des serviteurs que par leurs maîtres, par des artisans et des commerçants, par hommes et femmes, par laïcs et prêtres.³¹ Une tendance, visant à atténuer les tensions sociales en diminuant les différences de rémunération et de gains ou même à mettre en cause la stratification sociale établie n'existait nulle part dans les textes de sermons. Les sermons étaient par contre un dispositif à implanter les règles d'échanges des biens matériels en prenant en compte l'intercession de l'argent. L'économie de marché, basée sur des règles de cohésion sociale et sur des procédures qui réclamaient un consensus, nécessitait un enseignement aux acteurs de celle-ci. L'économie était en effet un complexe d'actions, établie et institutionnalisée par une acceptation de règles. Sauf une normalisation des relations rendait effective le fonctionnement des échanges commerciaux. Les prédicateurs contribuaient à cette normalisation par un travail de réflexion et de propagation. Les sermons de Berthold prônaient une moralité spécifique à différentes conditions sociales en fustigeant les défauts et en même temps louant les mérites des différentes professions, ce qui contribuait à mettre en valeur le prestige professionnel des différents groupes au sein de la ville, à renforcer l'esprit d'honnêteté citadine et à promouvoir une culture religieuse des laïcs qui aspiraient au salut éternel tout en s'adonnant à leur pratique quotidienne qui pouvait être apte à une valorisation religieuse. En reprenant et en utilisant les textes des sermons de Berthold de Ratisbonne, Frédéric d'Amberg participait à propager un message qui devait contribuer à conserver une cohésion sociale et politique dans la ville de Fribourg, exposée à cette époque non uniquement aux convulsions provoquées par la présence et la répression des hérétiques vaudois, mais aussi à des aspirations des couches sociales, dépourvues de l'influence politiques réelles, à corriger la mainmise d'une oligarchie. L'édition de la «Vennerbrief» le 24 juin 1404 dû consolider la stabilité politique, tout en offrant la chance, par le biais de nouvelles institutions, de faire participer les personnes en dehors du cadre restreint des membres des conseils urbains.³²

Les prédicateurs s'approprièrent, d'autre part, des informations d'ordre séculier en vue de produire des métaphores pour ainsi expliquer les vérités de la foi, en dehors d'une compréhension concrète. Le but était de rendre les sermons plus accessibles au public et pour cela de les enrichir de petits récits permettant de mieux comprendre, mais surtout d'apporter un certain divertissement, comme l'exposait un manuel de prédication, écrit par le frère dominicain Jean Bromyard

³¹ Couvent des Cordeliers de Fribourg, Ms. 117 I, fol. 5 r-v.

³² Kathrin Utz-Tremp (Ed.), Quellen zur Geschichte der Waldenser von Freiburg im Üchtland (1399–1439) (Monumenta Germaniae Historica. Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters 18), Hannover 2000; Urs Portmann, Bürgerschaft im mittelalterlichen Freiburg, Fribourg 1986.

au début du XIV^e siècle.³³ Mais surtout, il s'agissait, comme le même auteur l'expliquait, de mettre à la disposition des auditeurs un savoir concret qui devait conduire à une discipline sociale conforme au bon fonctionnement de la société et de l'économie. Il était indispensable que les prédicateurs connaissent les conditions de vie de leur public, sans cela une intervention à leur comportement aurait été impossible. Ils devaient être même préparés à faire face aux argumentations des fidèles qui voulaient justifier leurs défauts. Il est nécessaire de connaître les pratiques licites et illicites de l'économie, de la vie familiale et de l'activité politique, pour réaliser les vertus requises. Jean Bromyard discutait donc, lui aussi, de la fixation du prix juste. Dans ce contexte, il posait la question s'il était permis de dissimuler les défauts d'une marchandise et dans quel cas; est-ce qu'il est admissible que les commerçant se trompent l'un l'autre? Sans entrer dans les méandres parfois très sophistiqués des analyses de ce manuel, qui puise ces arguments notamment d'un débat controversé des canonistes, je ne retiens ici que les prescriptions concernant la levée des taxes. En principe, elle est justifiée pour s'acquitter des tâches publiques qui étaient nécessaires dans le cas où des individus et des ménages isolés ne pouvaient pas atteindre le but du bien-être. Le financement des biens publics requérait une contribution collective. Ce n'était donc pas la soumission à une autorité, ni les nécessités d'entretenir les cours royales et princière, ni encore l'exécution des ambitions des régnants qui justifiaient les taxes. Elles ne devaient donc pas être exceptionnelles, perçues durant des moments de détresse, mais étaient légitimes comme une redevance permanente, ce qui n'allait pas de soi à une époque où le principe faisant que les rois et les princes s'approvisionnaient prioritairement dans leurs propre fiefs était toujours en vigueur. A l'encontre des usages et des droits acquis à son époque, Jean Bromyard ne réclamait pas un consentement des sujets aux prélèvements d'impôts; donc il ne supposait pas, comme il était acquis au bas moyen âge, la collaboration des assemblées des trois états à la prescription des taxes. Pour Bromyard, un autre principe était plus important: le taux d'imposition licite. L'imposition ne devait pas uniquement être juste, ce qui signifiait que les plus riches avaient à contribuer une part plus élevée de leur fortune et de leurs revenus, de sorte que les plus démunis soient allégés des fardeaux trop lourds pour être soutenus par eux. Bromyard présentait aussi des réflexions quant à l'efficacité de la taxation. Si le taux des prélèvements était trop élevé, cela mènerait à l'appauvrissement de la population et, de plus, à amoindrir la détermination à travailler ainsi qu'à produire des richesses. La masse imposable devrait être protégée. Bromyard expliquait les bienfaits d'un libre échange qui approvisionnait la population avec les denrées qu'elle voulait s'approprier et de plus à des prix

³³ Denis Eugene Oross, *John Bromyard. Medieval Sermon Encyclopedist*, Saint Louis 1971; Leonard E. Boyle, *The Date of the Summa praedicatorum of John Bromyard*, in: id., *Pastoral Care, Clerical Education and Canon Law, 1200–1400*, London 1981, 533–537; Peter Binkley, *John Bromyard and the Hereford Dominicans*, in: Jan Willem Drijvers/Alasdair A. MacDonald (Ed.), *Centres of Learning. Learning and Location in pre-modern Europe and the Near East (Brill Studies in Intellectual History 61)*, Leiden 1995, 255–264.

moins élevés. C'est la raison pour laquelle il serait néfaste de limiter l'accès des marchands étrangers au pays. Il vante par contre la libre circulation des gens qui devraient se rendre utiles dans des endroits qu'ils choisiraient eux-mêmes. Bromyard mettait en garde à imposer l'importation des marchandises par des douanes trop élevées qui risquaient par cela d'être prohibitives. Il déconseillait de tolérer des privilèges pour des commerçants intermédiaires exclusifs, ce qui aurait créé une offre trop basse face à une demande la dépassant, et en fin de compte même le danger que des monopoles s'établissent, tout cela menant à des prix élevés non justifiés. Le remède contre ces défaillances consistait à des appels et à des enseignements moraux adressés aux acteurs de la vie économique, mais surtout aux responsables de la réglementation financière et commerciale, donc aux autorités politiques. Le livre qui prétend être une *Summa praedicationis* finit par présenter un enseignement politique et par s'approcher des miroirs des princes.³⁴ Le texte de ce dominicain anglais influençait fortement la prédication à travers toute l'Europe occidentale et fut imprimée pour la première fois quelques années avant 1484 à Bâle, par l'imprimeur, patricien urbain et humaniste Jean Amerbach³⁵ et dans les décennies suivantes dans d'autres villes en Allemagne du Sud ainsi qu'à Lyon et à Venise,³⁶ assurant ainsi une large vulgarisation en Europe, y compris en Suisse, et contribuant à mettre à disposition un savoir économique qui devrait être conforme aux exigences morales sans pour autant faire entrave aux rationalités propres de l'économie du marché. La relation étroite que Jean d'Amerbach entretenait avec le monastère cartusien à Bâle, qui possédait un exemplaire de ce livre,³⁷ confirmait l'emprise de ses activités liées avec la région du Rhin supérieur et de la Suisse actuelle.³⁸ Le prestige et l'activité de cet imprimeur-patricien bâlois contribuait à implanter les pensées du dominicain anglais dans ces endroits.

La tendance des prédications vers une didactique pratique pour contribuer à une formation stricte de la vie quotidienne se réalisait à la fin du moyen âge. Cela incluait aussi le comportement lors des pèlerinages. Le dominicain zurichois de la fin du XV^e siècle, Felix Fabri, certes s'adressait surtout à ses confrères par son livre sur le pèlerinage à Jérusalem, mais parce que la tâche pre-

³⁴ Johannes Bromyard, *Summa praedicatorum*, 2 vols, Venise 1586, I, fol. 109v–112r, 187–188r; II, fol. 18–23v, 303v.

³⁵ Ernst Vouillième, *Die deutschen Drucker des 15. Jahrhunderts*, Berlin 1922; Pierre Louis van der Haagen, *Sortimentspolitik der Basler Inkunabeldrucker. Amerbach als Drucker konservativer Standardwerke und als Promotor neuartiger humanistischer Literatur*, in: *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 110 (2010), 127–142.

³⁶ Ludovicus Hain, *Repertorium bibliographicum*, Stuttgart/Paris 1826, vol. 2, 555; Thomas Kaeppli, *Scriptores ordinis Praedicatorum Medii Aevi*, vol. 2, Rome 1975, 393 sq.

³⁷ Johannes Bromyard, *Summa praedicatorum*, Bâle avant 1484; exemplaire à la Bibliothèque universitaire de Bâle; l'annotation de propriété du couvent cartusien de Bâle.

³⁸ Beat Rudolf Jenny, *Die Beziehungen der Familie Amerbach zur Basler Kartause und die Amerbachsche Grabkapelle daselbst*, in: *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 58 (2008), 279–289; Elsanne Gilomen-Schenkel, *Bücher von Jakob Louber und Johannes Amerbach für die Bibliothek der Basler Karthause*, in: *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 108 (2008), 13–37.

mière de l'ordre consistait à prêcher pour diffuser un savoir propre à être utile pour l'amélioration des mœurs, le texte servait aussi comme une base à la rédaction des sermons. Felix esquissait des étapes des connaissances – observation des lieux, leur description par un texte écrit, lecture, prédication aux fidèles – qui garantissaient une approche personnelle de Jérusalem à chaque Chrétien, même à celui qui n'assumait pas les risques d'un voyage en Terre Sainte, ce que Felix d'ailleurs déconseillait. La connaissance des événements de la Bible devrait être enrichie par la connaissance des lieux et des monuments, qui, même pour les absents, devraient être disponibles pour tous. Le texte de la Bible et le texte du récit de pèlerinage se rapprochaient. Fabri écrivait que si les fidèles avaient lu ou appris par leur éducation ce qui s'était passé en Terre Sainte, ce qui s'y était dit et ce que Jésus avait souffert, ils étaient plus prédisposés à la science de la religion et aux préceptes religieux. Avoir lu le récit de son pèlerinage et la description méticuleuse des lieux saints améliorait les mœurs des fidèles.

L'activité pastorale pouvait donc rapprocher le fidèle citadin des lieux saints, sans qu'il soit astreint à se mettre lui-même effectivement en route. L'éloignement au moins spirituel ou au moins temporaire du milieu citadin gardait néanmoins toujours un caractère idéal et était susceptible d'évoquer une critique à la ville comme étant un endroit peu propice au salut éternel.

L'implication aux affaires urbaines de beaucoup d'ecclésiastiques n'excluait pas qu'un ressentiment anti-urbain, entretenu par maints d'entre eux, persistait aussi à la fin du moyen âge. Les premières lignes d'un texte, inscrit dans un manuscrit conservé à Soleure et issu probablement d'un couvent mendiant avoisinant, déplorait la condition humaine dans des villes: la diatribe commence par: «Combien de temps encore veux-tu être emprisonné dans la prison de la grande ville? Crois-moi, toutes les villes ne sont que des prisons, tandis que l'ermitage est un paradis agréable. La vie parmi les gens des villes n'apporte que beaucoup de maux et n'est pas moins dommageable que la vie parmi les loups.» En contraste à cette déploration, l'ermite Paul de Thèbes était présenté comme celui qui réalisa une vie idéale.³⁹

Mais cet idéal demeurait inaccessible par l'ensemble de la population dont l'aspiration à atteindre le salut éternel n'était pas moins louable et devrait être tenu en compte par les prédicateurs. Leur engagement à cette population contribua à mettre un terme à l'exclusivité des religieux dont la raison d'être consistait à accomplir les préceptes de la Bible d'une meilleure façon que tous les autres fidèles. Mais dès que cette exclusivité fut critiquée, dès que les citadins réclamèrent une part active à l'accomplissement de leur propre salut, la discipline de leur mode de vie, propre à eux, acquit une valeur religieuse. Par l'apport des prédicateurs, le respect des règles du bon comportement dans les villes devint durant le bas moyen âge une voie à la salvation individuelle. Celle-ci dépendait d'un bon fonctionnement des pratiques sociales, y compris commerciales. Le processus de la civilisation, décrit par Norbert Elias et situé dans le milieu des cours royales et

³⁹ Zentralbibliothek Solothurn, S 353, fol, 164v sq.

princières, avait trouvé un champ d'application encore plus important dans le milieu urbain.⁴⁰ Cette marche vers une sophistication et une réglementation des comportements était préparée dans une large mesure par les activités de prédicateurs qui justement dans les villes trouvaient cette grande masse d'auditeurs pour intervenir à grande échelle. Le maître général dominicain de la deuxième partie du XIII^e siècle, Humbert de Romans, en était pleinement conscient; c'est pour cela qu'il recommandait une implantation des couvents de son ordre dans les villes et un engagement au milieu de leurs habitants. Eux, ils en avaient le plus grand besoin, ils avaient les plus grandes capacités intellectuelles pour saisir le message des sermons, et ils avaient les plus grandes ressources matérielles pour fournir les moyens de substance nécessaire à l'approvisionnement des frères. Un avantage mutuel liait prédicateurs et citadins. Une légitimation réciproque en résultait. Les pratiques économiques méritaient d'être évaluées et finalement appréciées pour ne pas exclure les citadins et les marchands de la vie religieuse.⁴¹

Le rôle des frères mendiants fut primordial à propager une réglementation des comportements économiques et liés à la gestion administrative dans les villes. La mobilité des frères, notamment de ceux chargés de l'enseignement et de la prédication, ainsi que de la production et la distribution des textes garantissait que les adresses, les citadins, étaient vite atteints.⁴² Ceci était aussi valable pour les contrées qui aujourd'hui couvrent le périmètre de la Suisse actuelle. L'implication des prédicateurs à la vie quotidienne des populations urbaines est repérable par les manuscrits, certes moins nombreux que dans des régions dotées de villes plus peuplées, mais tout de même prouvant l'impact d'une activité moralisatrice orientée vers une prise en charge des citadins et une évaluation de leur comportement. Finalement, une sanctification de leur vie, certes détachée des monastères et en dehors d'une affiliation à des institutions ecclésiastiques, était le but et se trouvait atteinte. L'idéal de la Sainte Famille offrait une préfiguration bienvenue à la bonne tenue d'un ménage sur le plan familial et économique. L'essor des confréries de Sainte-Anne dans les villes dès la fin du XIV^e siècle fut également le signe clair que les laïcs faisaient partie intégrante de l'Eglise et cela sans avoir quitté leurs activités en dehors des institutions ecclésiastiques et en continuant de vivre en tant que mariés.⁴³ Egalement après la Réforme, la symbiose fonctionnait et fut même intensifiée, cette fois-ci tout de même sous une supervision mutuelle encore plus accentuée des pasteurs d'une part et des citadins d'autre part.

⁴⁰ Norbert Elias, *Über den Prozess der Zivilisation*, Bâle 1939.

⁴¹ Humbert de Romans, *Expositio super regula B. Augustini*, in: id., *Opera de vita regulari*, éd. Joachim J. Berhier, tome 1, Turin 1956, 43–633, 68 sq.

⁴² Sylvain Piron, *La pauvreté dans l'expérience et la réflexion franciscaine*, in: Alain Leroux/Pierre Livet (Ed.), *La pauvreté dans les pays riches*, tome 4: *Leçons de philosophie économique*, Paris 2009, 36–52, notamment 37 sq.

⁴³ Klaus Arnold, *Die Heilige Familie. Bilder und Verehrung der heiligen Anna, Maria, Joseph und des Jesuskindes in Kunst, Literatur und Frömmigkeit um 1500*, in: Claudia Opitz/Hedwig Röckelein (Ed.), *Maria in der Welt. Marienverehrung im Kontext der Sozialgeschichte*, 10.–18. Jahrhundert, Zürich 1993, 153–174; Björn Christlieb, *Heilssuche, Andacht und Politik. Formen stadtbürgerlicher Laienfrömmigkeit*, in: Sönke Lorenz/Markus Dekiert (Ed.), *Spätmittelalter am Oberrhein*, Stuttgart 2001, vol. 2, 245–256.

Prêcher aux citoyens, évaluer leurs comportements, éduquer leurs mœurs au moyen âge. Réception des standards européens dans l'espace géographique de la Suisse actuelle

Les ordres mendiants, s'impliquant dès leurs origines au 13^e siècle dans la vie quotidienne des citoyens élaboraient une didactique qui devait présenter des réponses aux problèmes posés par les activités économiques. Le profit, l'emprunt à intérêt, les échanges de marchandises requéraient une interprétation par les ecclésiastiques qui n'excluait pas les marchands et les autres citoyens eo ipso du chemin du salut éternel. Une appréciation des procédés de l'économie capitaliste fut requise. Surtout par les sermons, la population recevait des informations et des sollicitations concernant leur comportement quotidien. Aussi dans la région au confins de la Suisse actuelle, les informations circulaient par la transmission des textes des sermons, par l'envoi des prédicateurs et par l'activité des mendiants installés dans les couvents. La Suisse participait ainsi à l'élaboration des modèles qui étaient valables dans toute l'Europe occidentale.

Prédication – ordres mendiants – capitalisme au moyen âge – didactique économique – imprégnation de la Suisse par des modèles répandu en toute Europe.

Den Bürgern predigen, ihre Verhaltensweisen beurteilen und ihre Sitten heben. Die Rezeption europäischer Standards im Raum der heutigen Schweiz im Mittelalter

Seit ihren Ursprüngen im 13. Jahrhundert haben sich die Bettelorden mit dem täglichen Leben der Stadtbürger befasst und eine Didaktik erarbeitet, die sich mit Antworten auf Probleme beschäftigen musste, die sich aus den wirtschaftlichen Aktivitäten ergaben. Der Profit, der Leih-Zins, der Austausch von Gütern erforderten eine Stellungnahme durch die Kirchenvertreter, die nicht eo ipso Händler und andere Bürger vom Weg zum ewigen Heil ausschloss. Eine Art Wertschätzung von Abläufen kapitalistischer Ökonomie war erforderlich. Vor allem auf dem Weg der Predigt erhielt die Bevölkerung Informationen und Anregungen in Bezug auf ihr tagtägliches Verhalten. Auch im Bereich der Grenzen der heutigen Schweiz zirkulierten durch den Austausch von Predigttexten, durch die Aussendung von Predigern und durch die Aktivität von Bettelordensangehörigen, die sich in Konventen befanden, Informationen. Die Schweiz partizipierte damit an der Ausarbeitung von Modellen, die in ganz Westeuropa tragfähig waren.

Predigt – Bettelorden – Kapitalismus im Mittelalter – ökonomische Lehre – Beeinflussung der Schweiz durch Modelle, die es in ganz Europa gab.

Predicare ai cittadini, valutare i loro comportamenti, educare i loro costumi nel medio evo. Ricezione degli standard europei nello spazio geografico della Svizzera attuale

Gli ordini dei mendicanti, fin dalla loro origine nel 13^{mo} secolo coinvolti nella vita quotidiana dei cittadini, elaborarono una didattica allo scopo di dare risposte ai problemi relativi alle attività economiche. Il profitto, il prestito a interessi, gli scambi delle merci richiedevano un'interpretazione da parte degli ecclesiastici che non escludesse «eo ipso» i mercanti e gli altri cittadini dal cammino verso la salvezza eterna. Un apprezzamento dei processi dell'economia capitalista divenne necessaria. Soprattutto attraverso i sermoni, la popolazione riceveva informazioni e sollecitazioni che riguardavano i comportamenti quotidiani. Anche nella regione ai confini della Svizzera attuale, le informazioni circolavano attraverso la trasmissione dei testi dei sermoni, l'invio dei predicatori e l'attività dei monaci mendicanti che operavano nei conventi. La Svizzera partecipava così all'elaborazione di modelli validi in tutta l'Europa occidentale.

Predicazione – ordini mendicanti – capitalismo nel medio evo – didattica economica – assimilazione da parte della Svizzera di modelli diffusi in tutta l'Europa.

Preaching to the citizens, judging their behaviour, and shaping their mores in the Middle Ages. The reception of European standards in the geographic area of present-day Switzerland

From their origins in the 13th century, the mendicant orders were involved in the daily lives of citizens and developed a form of teaching intended to offer answers to the difficulties posed by economic activity. Profit, surplus for credit, and trade required an interpretation by the clergy that would not exclude merchants and other inhabitants of the cities *eo ipso* from the path to eternal salvation. For this an appreciation of the processes of the capitalist economy was required. The population were given informations and instructions concerning their daily behaviour, especially through sermons. In the region of what is now Switzerland, the information also circulated as a result of the distribution of the texts of sermons, the sending of preachers to the region and through the activity of mendicants installed in convents. In this way Switzerland participated in the development of models applied across the whole of Western Europe.

Preaching – mendicant orders – capitalism in the Middle Ages.

Hans-Joachim Schmidt, Professeur d'histoire du moyen âge, Université de Fribourg, Suisse.

